

Sujet : demande de RV

De : Erard Frédéric <cg@univ-paris3.fr>

Date : 25/03/2015 19:03

Pour : Présidence P3 <presidence@univ-paris3.fr>

Copie à : fo <fo@univ-paris3.fr>, sgen@univ-paris3.fr, snasub-fsu@univ-paris3.fr, "cg@univ-paris3.fr" <cg@univ-paris3.fr>

Monsieur le Président,

nous avons l'honneur de solliciter un rendez-vous auprès de vous, afin de pouvoir vous faire part de notre inquiétude sur la situation des contractuels de longue durée à l'intérieur de notre Université.

Comme vous le savez, d'après le dernier bilan social, en 2013, 33% des collègues BIATSS étaient en CDD, et 4,5% en CDI, soit 37,5% de non titulaires au total. Certains de nos collègues sont en CDD depuis plusieurs années, et subissent une précarité qui est un véritable danger, une fragilisation de l'individu, qui affecte non seulement la personne qui la subit mais l'empêche de faire quelque projet que ce soit (location d'appartement, crédit...). Ils travaillent sans garanties, sans primes et aussi sans reconnaissance. Il est indispensable de stabiliser leur situation dans les plus brefs délais.

Un passage en CDI ne coûterait rien à l'Université. Il n'est pas plus interdit par la loi que les contrats précaires de longue durée utilisés actuellement qui n'ont aucune base légale. Accorder un CDI relève donc en définitive de la seule décision des Universités de régulariser une situation irrégulière, et d'autres que la nôtre ont d'ailleurs déjà accepté de s'engager dans cette voie, parfois dès la troisième année de contrat. L'Université Paris 3 peut, et doit, se joindre à ce mouvement de régularisation.

Nous vous demandons donc instamment d'ouvrir avec nous une discussion sur cette possible CDisation, et une réflexion sur les voies de titularisations.

Veuillez agréer, monsieur, nos salutations respectueuses.

F.ERARD pour l'intersyndicale de Paris 3 (CGT FERC SUP, FO, SGEN-CFDT, SNASUB-FSU)

--

Ferc SUP CGT Paris 3 <<http://www.ferc-sup.cgt.fr/site/spip.php?rubrique2291>>